QUOTIDIEN - 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE : 102, rue de Paris
PARIS : 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

DIMANCHE 20 JANVIER 1935

BUREAUX : ROUBAIX (Téléph. 351-17) 40, rue de la Gare, 40 — TOURCOING (Téléph. 7-65) 2, rue Frédéric Lebas

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

LE TOURISME doit être développé en France

La question du « Tourisme » est, en ce moment, à l'ordre du jour. Les journaux, grands et petits lui consacrent de copieux articles. Tous ne l'envisagent pas sous le même angle, mais tous sont d'accord pour reconnaître l'impérieuse nécessité de développer en France l'industrie du tourisme.

Ces mots « industrie du tourisme » sont vagues et ne frappent pas l'imagination des foules. C'est que cette industrie est fluide, éparpillée, innombrable. Par ses répercussions elle favorise aussi bien, toutes proportions gardées, le gros industriel fabricant d'autos, que la petite bouquetière qui offre ses fleurs dans la rue. Elle consiste, cette industrie, à attirer chez soi le plus grand nombre possible d'étrangers et à leur y faire dépenser le plus d'argent possible. De toutes les industries d'un pays elle est la plus productive et peut-être la plus facile à exploiter. Quand ce pays est, comme le nôtre, exceptionnellement privilégié par la nature, par ses trésors artistiques, par les vestiges de sa fabuleuse histoire, ce n'est même plus une industrie, c'est un gisement d'or à fleur de terre. Il n'y a qu'à se baisser pour ramasser des pépites. Mais, nous autres, Français, allons la tête dans les nuées et méprisons l'or que nos pieds foulent. On n'en fait, on n'a jamais rien fait en France pour inciter les étrangers à venir y dépenser leur argent.

Une politique touristique intelligente et active

Il paraît qu'à l'un des récents Conseils des Ministres, M. FLANDIN aurait eu ces paroles de MUSSOLINI : « Si j'étais « Président du Conseil Français, je vou« drais équilibrer mon budget, rien « qu'avec l'argent étranger que je « prendrais dans la poche des tou« ristes ». Le Duce estime que si notre politique touristique était « intelligente et active », plus de vingt milliards devraient rentrer chaque année en France. Impressionné, M. FLANDIN aurait décidé d'entreprendre, sur-le-champ, une grande politique du tourisme. Une Commission sera chargée de centraliser toutes les études propres à attirer les touristes étrangers en France, à leur y rendre le séjour très agréable et à les engager à y revenir. Il ne faut décourager personne, mais une « commission » ressemble tellement à une entreprise de pompes funèbres qu'il est permis d'avoir des doutes sur son efficacité...

Il faut entreprendre une œuvre d'envergure

Pour attirer les touristes chez nous et les y retenir, il sera indispensable d'entreprendre une œuvre de grande envergure et ne pas regarder à la dépense pour faire à l'étranger une propagande formidable en faveur de notre pays. Aucune propagande n'a été faite jusqu'à ce jour. Il y a encore des Américains qui ignorent tout de la France. Mais cette œuvre, même intelligemment et activement conduite, ne pourra être féconde que si les prix pratiqués ici deviennent équivalents ou à peu près à ceux pratiqués ailleurs. Or, de toutes les nations d'Europe et des deux Amériques, la France est celle où le coût de la vie est le plus élevé, à ce point qu'il en est devenu prohibitif.

Certains prétendent que les étrangers ne nous aiment pas, que nous leur sommes antipathiques, que nous les exploitons, etc... Nous aimaient-ils tant que cela il y a une dizaine d'années quand étaient tout puissants la livre et le dollar ? A cette époque, ils venaient en foules compactes, envahissaient nos hôtels, dévalisaient nos magasins, ils nous submergeaient.

LIRE LA SUITE EN SEPTIÈME PAGE AINSI QUE « LE TOURISME »

Un rendez-vous de Skieurs dans un chalet des Alpes.

Lire, en cinquième page, la suite de la liste des gagnants de notre « Grand Concours de la Profession Préférée ».

L'escroc GUIOT-JANIN inculpé de détournements tenta de se suicider

Il se jeta vendredi dans la Deûle et fut ramené sur la rive par un courageux sauveteur

L'affaire Guiot-Janin !... Que devient-elle ? L'instruction continue pourtant... Vendredi matin, en effet, l'ex-chef comptable de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord fut longuement interrogé par M. Perret, juge d'instruction au Parquet de Lille. On sait que Guiot-Janin, demeurant rue du Bourg, quartier du Canon-d'Or, à Lambersart, est inculpé de détournements, et qu'il jouit actuellement d'une liberté tout à fait provisoire.

Un portrait de GUIOT-JANIN.

Le plongeon

Guiot-Janin se montra très déprimé vendredi matin. Au début de l'après-midi de ce même jour, il méditait, en compagnie de sa femme, le long de la Deûle, à proximité du Pont Royal, sur les ennuis que crée la lourde faute qu'il commit, lorsque soudain il lâcha le bras de son épouse et se jeta à l'eau. Il était 13 h. 45.

Mme Guiot-Janin poussa des cris d'effroi et alerta les nombreux passants qui, à pied ou à vélo, se rendaient à leur travail. L'un d'eux plongea et, à grandes brasses, se dirigea vers l'ex-comptable. Mais Guiot-Janin voulait mourir.

Sauvé malgré lui

Fort heureusement, il savait nager et l'instinct de conservation l'emportait sur ses funestes projets. Lorsque le sauveteur atteignit le malheureux, il y eut une courte lutte. Guiot-Janin ne voulait pas être secouru et c'est péniblement qu'il fut ramené sur la rive, tandis que d'autres hommes de bonne volonté se disposaient à lui tendre la perche de sauvetage.

Il y eut là une curieuse scène. La femme s'époumonnait en lamentations, tandis que Guiot-Janin rageait et criait :

— J'en ai assez ! Je veux mourir. Laissez-moi replonger.

L'auto d'un conseiller municipal de Lambersart vint à passer. On hissa l'irascible « suicidé » qui, ramené prestement chez lui, reçut les meilleurs soins.

Il reste à la famille Guiot-Janin à surveiller étroitement le convalescent. Ce qu'elle fait, d'ailleurs.

FRED.

GUIOT-JANIN sortant du Palais de Justice après un interrogatoire.

CATASTROPHE dans une mine près de Liége

9 mineurs ont été ensevelis sous un éboulement et cinq d'entre eux ont pu communiquer avec les sauveteurs

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Liége, 19. — A l'étage de 328 mètres du charbonnage de Hosepent, à Seyne-Heusay, un éboulement s'est produit cette nuit. Neuf ouvriers ont été ensevelis.

Depuis vendredi, à 10 h. du soir, alors que les hommes allaient pouvoir casser la croûte, une série de pétillements caractéristiques, annonciateurs de catastrophes, suivis bientôt de craquements dans les boisages leur barraient la route. Quelques secondes plus tard, la veine s'effondrait sur environ 25 mètres de longueur retenant prisonniers et, malheureusement peut-être les malheureux travailleurs. L'éboulement ébranla de son fracas la mine entière.

Immédiatement l'alarme fut donnée et une équipe de secours conduite par l'ingénieur en chef se porta au secours des ouvriers en péril, mais une tâche énorme s'offrait à eux. On attaqua la veine par dessus et par dessous.

Douze heures plus tard, l'équipe des sauveteurs avait pu déblayer environ dix mètres et avait la joie d'entrer en communication avec deux des victimes.

Aux environs immédiats du puits c'est une foule anxieuse des mauvais jours qui attend, haletante, des nouvelles. A 11 h. du matin, on apprend que le directeur-gérant du charbonnage est descendu dans la galerie du drame pour y remplacer son ingénieur en chef.

C'est, pense-t-on, à la fin de l'après-midi que l'on pourra atteindre les ensevelis dont deux au moins sont assez proches puisque, à espaces réguliers, ils signalent leur présence à coups de marteau que la voûte transmet sourdement.

Les travaux de sauvetage sont menés avec célérité et méthode. Tous les mineurs présents, dans un admirable élan de solidarité qui leur est coutumier, voudraient y participer.

On ravitaille les ensevelis

Les travaux de déblaiement se poursuivent rapidement. On est parvenu à engager à travers les éboulis un tuyau par lequel on ravitaille les ensevelis. On espère pouvoir dégager quatre ou cinq de ceux-ci avant minuit.

On entre en communication avec cinq des ouvriers

Guidés par les appels des mineurs prisonniers dans la veine les infatigables sauveteurs ont continué avec un acharnement qu'accroît l'approche du but de leur formidable labeur.

A 6 h. du soir ils pouvaient communiquer avec un groupe de cinq hommes qui, malgré l'angoisse de l'asphyxie qui lentement les gagne, manifestent leur confiance. L'un d'eux cependant gémit, le malheureux est coincé et cette position effroyable lui arrache des cris.

Les sauveteurs vont tenter d'introduire un tube d'aérage dans le réduit où sont enfermés leurs camarades.

Dans la soirée, on apprend que deux des malheureux sont sur le point d'être dégagés. Cette nouvelle provoque une véritable explosion de joie dans la foule.

LE CALME REGNE dans la Sarre malgré de rares incidents

Une agitation factice des gendarmes sarrois a été étouffée dans l'œuf

Le résultat du plébiscite a suscité une certaine impatience dans quelques corps de fonctionnaires sarrois et les gendarmes se distinguent particulièrement par leur zèle.

Ainsi, dès après la proclamation du scrutin, les gendarmes ont pavoisé leurs casernes du drapeau à croix gammée, tandis que l'intérieur des casernes était lui-même l'objet d'une luxuriante éclosion de fanions hitlériens. Quelques gendarmes, d'autre part, avaient lancé cette idée que, dès maintenant, ils porteraient tous un brassard à croix gammée sur leur uniforme. Enfin, un certain nombre d'entre eux s'employaient à l'organisation d'une retraite aux flambeaux des gendarmes sarrois.

Les réfugiés anti-nazis continuent à affluer à la frontière française où un contrôle sévère a été établi. Voici un ouvrier sarrois passant la frontière à pied et subissant la visite de la douane.

Toute cette agitation, qui pouvait facilement dégénérer en désordre, a été heureusement étouffée dans l'œuf grâce à la rigueur et à l'énergie de M. Heimburger, directeur de l'Intérieur.

M. Heimburger a fait savoir aux gendarmes que s'ils poursuivaient leur agitation, ils étaient passibles de sanctions disciplinaires qui pourraient les atteindre immédiatement dans leurs fonctions comme dans leurs intérêts financiers.

Les gendarmes sarrois, en effet, ne sont pas des fonctionnaires allemands. Le corps de gendarmerie est une création de la S.D.N. que le Reich n'a pas reconnue.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE REFERENDUM SCOLAIRE

NOTRE ENQUÊTE fait apparaître un désaccord total entre la Ville et la Campagne

De l'ensemble des réponses obtenues dans le Nord, et plus spécialement en Flandre Maritime, il faut le dire, il semble qu'on puisse déduire, dès maintenant, que le problème de l'avancement ou du maintien de la date des grandes vacances scolaires met en opposition complète les intérêts de la ville et ceux de la campagne.

En effet, en Flandre, le point de vue rural entre pour beaucoup et pèse dans les opinions recueillies.

Alors qu'en ville, on admet volontiers et même avec faveur, l'hypothèse de l'avancement de la date des grandes vacances scolaires, ce qui donnerait la presque certitude de 60 beaux jours dont profiteraient grandement les enfants, à la campagne, au contraire, où les travaux agricoles de Septembre nécessitent de nombreux bras, on penche nettement pour le statu-quo actuel.

Nous aurions pu devant un mouvement d'opinion aussi généralement accusé et paraissant bien départagé, nous estimer satisfaits et prendre note aussitôt.

Nous n'avons pas voulu le faire et nous avons ainsi découvert... le fin du fin !

Figurez-vous que la campagne est, elle-même, départagée en deux clans : les jeunes pères de famille et les pères de famille plus âgés.

Un avertissement du la maîtresse de classe...

La campagne divisée

C'est ainsi que heur avons été appelé à faire les curieuses constatations suivantes :

Les parents des enfants ne dépassant pas 10 à 12 ans désirent l'avancement de la date des grandes vacances scolaires. Les parents des enfants plus âgés réclament le statu-quo. Ce qui revient à dire que les parents des enfants qui font leurs études sur place ou dans les environs de leur village natal souhaitent les vacances au 1er Juillet. Les autres qui ont leurs fils ou leurs filles en pension veulent le statu-quo.

Pourquoi ? C'est simple. Voici :

Les jeunes enfants sont plus embarrassants qu'utiles en Septembre, mois des récoltes.

Les grandes filles et les grands garçons sont, au contraire, très précieux à la ferme, à la même époque.

Et voici la sanction d'une faute : le bonnet d'âne, à genoux et les bras en croix.

Concluons donc que les premiers sont beaucoup mieux à l'école que chez eux en Septembre et que les autres, pendant le même mois, seraient, de l'avis de leurs parents, mieux chez eux qu'en pension.

Mais, ce n'est pas tout. Loin de là ! Voyons maintenant le point de vue des instituteurs et celui des institutrices... et même celui des commerçants, car il y a, dans la question de la date des grandes vacances scolaires un point de vue commercial très important qu'on n'aperçoit pas tout de suite et qui existe, cependant.

Ces trois points de vue seront d'autant plus intéressants à connaître, qu'ils n'auront pas eu la possibilité de s'exprimer dans le referendum du 20 Janvier 1935.

JACBERG.

(Illustration de Pierre Tribouw).

Pour suivre et conclure : Instituteurs, institutrices... et commerçants.

AUX ASSISES DU NORD

LUCIEN DUSEHU qui vola 500.000 fr. à son patron, à Lille, a été condamné à six ans de réclusion

Pour clore cette première semaine de la session d'assises, nous avons eu l'affaire Duséhu, hier samedi.

Elle date de près de cinq ans, et fit quelque bruit, à Lille, à l'époque.

La justice, n'ayant pu mettre la main sur l'indélicat comptable, avait, en désespoir de cause, au bout d'un an de recherches, condamné le fugitif à dix ans de réclusion, par contumace.

Lucien DUSEHU exposant les faits.

L'autre jour, nous avons indiqué dans quelles circonstances, trois ans après le méfait qui lui est reproché, Duséhu trahi par la femme qui l'avait aidé à dilapider le demi-million volé, fut arrêté.

MM. SERGEANT et DUTILLEUL patron et chef de l'employé voleur.

En quelques mots, rappelons les faits qui lui sont reprochés et lui valent d'être inculpé d'abus de confiance qualifié :

Depuis deux années environ, Lucien Duséhu était employé comme aide-comptable dans l'établissement d'accessoires d'automobiles tenu, à Lille, 123, rue Nationale, par M. Raymond Sergeant, et s'était acquis, de la part du patron, la plus entière confiance.

Le 10 mai 1930, vers 8 h. 45 du matin, Duséhu recevait de M. Dutilleul, chef de la comptabilité de la maison Sergeant, une chèque d'une valeur de cinq cent vingt mille francs, avec mission de le toucher à la banque du « Crédit du Nord », et d'en rapporter aussitôt le montant à son employeur.

La femme de l'inculpé, après son audition.

Ce dernier attendit vainement son retour ; il le fit rechercher en ville et à son domicile particulier, et, comme ses recherches demeurèrent infructueuses, il se décida à porter plainte au parquet de Lille...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Nous avions déjà annoncé à nos Lecteurs que nous allions leur offrir, incessamment, un sensationnel ROMAN-CINÉMA :

TOBOGGAN

dont le film obtient un succès immense

TOBOGGAN n'est pas seulement un roman sportif, c'est aussi et surtout un très émouvant, un très pathétique roman d'amour.

Voici Georges ROMANET, alias GEORGES CARPENTIER, l'ancien champion de boxe, l'émouvant héros de TOBOGGAN.

La XIe Exposition de la Basse-Cour Familiale de Lille fut inaugurée hier, au Palais-Rameau

EN HAUT : M. DUROT, Secrétaire Général de la B.C.F., prononçant son discours au cours de la cérémonie inaugurale. — EN BAS, à gauche : Une oie de Guinée exposée par M. THYSSE. A droite : Un lapin Géant des Flandres qui saleva le Grand Prix d'Honneur.

On y remarque, d'année en année, une plus grande variété de sujets de choix

Le succès des expositions de la Basse-Cour Familiale de Lille grandit d'année en année. Tous les amis de cette intéressante et sympathique société le constatèrent avec plaisir.

Hier, à 11 h. 30, a eu lieu l'inauguration officielle de la XIe Exposition au Palais-Rameau.

C'est là, un cadre idéal pour cette exposition de basse-cour qui est cette année plus belle que jamais. On évalue à une centaine d'unités l'augmentation des sujets exposés. Et il y a, parmi la volaille comme parmi les pigeons et les lapins, des sujets de sélection de grand choix.

Le jury n'a que l'embarras du choix. Notons qu'il est composé de MM. Rousel, Robert Fontaine, Erffelynck, Jacques Danchin, Dubus, Huet, Bastien et Desreumaux.

De très beaux sujets

Citons parmi les sujets qui furent les plus remarqués, des wyandottes blanches et argentées, des Leghorn, Estaires, Padoue, Bourbourg, Sussex, Rhode-Island, Bresse, Combattants, Australorps, Langshan, Faverolles, Coucous de Malines racés. Et parmi les pigeons, des Gazzi, Mondains, Carneaux, Lynx de Pologne, Giers, Schletti, capucins, boulants de différentes variétés, des culbutants, etc.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

UNE MARATRE CONDAMNÉE SÉVÈREMENT A AMIENS

Le 26 octobre dernier, la femme Eugénie Langlet, âgée de 37 ans, journalière, demeurant à Grévy-en-Pontieu, était condamnée à trois mois de prison par le tribunal correctionnel d'Abbeville, pour mauvais traitements sur ses deux filles âgées de 15 et 18 ans.

Ivrognesse invétérée, la femme Langlet brutalisait les deux infortunées qui, le plus souvent, pour ne pas mourir de faim, devaient solliciter la charité des habitants de la commune.

Sur appel, la Cour d'Amiens vient de confirmer la peine de première instance.